

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/07/2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Vincent LAUER

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

Nombre de suffrages

exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BEAUR Emmanuelle, M. CERISIER Vincent, M. CHABAUTY Alexandre, Mme CHARTRIN Noémie, M. CHASSAT Alexandre, Mme DHYEVRE Caroline, M. GRIVOT Jacques, M. LAUER Vincent, M. LEFOULON Christophe, Mme NEUVY Violaine, Mme SERRAZ Cynthia, M. SOYER Thierry, M. THABUTEAU Aurélien, Mme THEUTTHOUNE Gisèle

Procuration(s) :

Mme TESSIER Sylviane donne pouvoir à M. LEFOULON Christophe

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme TESSIER Sylviane

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LAFORGE Kelly

Date de convocation

.././....

OBJET

Date d'affichage

.././....

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

Délibération n° 2020/21

Désignation des délégués
ÉNERGIES VIENNE

Délibération n° 2020/21

Désignation des délégués ÉNERGIES VIENNE

Vu l'article L 5211-7 du CGCT

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2017-D2/B1-008 en date du 30 juin 2017, portant modification des statuts du Syndicat ENERGIES VIENNE

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2018-D2/B1-029 en date du 21 décembre 2018, portant actualisation des membres du Syndicat ENERGIES VIENNE suite à des fusions de communes,

Considérant l'adhésion de la commune au Syndicat ENERGIES VIENNE,

Considérant les élections municipales,

Considérant la nécessité de redésigner le représentant titulaire et le représentant suppléant en Commission Territoriale d'Énergie (CTE) du Syndicat ENERGIES VIENNE,

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DESIGNER ses représentants pour siéger au sein de la Commission Territoriale d'Énergie du Syndicat ENERGIES VIENNE, à savoir :

— représentant CTE titulaire : DHYÈVRE Caroline

– représentant CTE suppléant : SOYER Thierry

La Commission Territoriale d'Energie, qui sera animée par le Syndicat ENERGIES VIENNE, sera un lieu d'échange privilégié sur tous les besoins énergétiques des communes afin de répondre au mieux à leurs attentes. Elle se réunira au moins une fois par an. Elle constituera également, le 3 juin 2020, le collège électoral au sein duquel seront élus 85 délégués appelés à siéger au Comité Syndical. Le moment venu, le représentant titulaire sera invité à se porter candidat, s'il le souhaite, à un poste de délégué au Comité syndical.

Délibération n° 2020/21

Désignation des délégués
ÉNERGIES VIENNE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANTIGNY
Le Maire,

Page 2/2



Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

SERRAZ Cynthia